

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 15

DATE D'AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 2 juin 2025

SEANCE DU 6 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le six juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, DUHALDE Kattalin, ECHEVERTZ Chantal, ETCHEVERRY Sabine OXARANGO Maite, PEREZ Karine, SABALOU Virginie et MM. BARBIER Koxe, BARNECHE Patrick, BISCAY Samuel, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés :

Mr OTEIZA Ramuntxo a été élu secrétaire.

Délibération n° 2025-03-05 : Réhabilitation du pont Bordalanda – Demande de subventions

Le Maire rappelle à l'assemblée le projet de reconstruction du pont Bordalanda.

Il ajoute que le dossier de subvention sera établi, que le montant des travaux est estimé à 25 000 € HT et que le montant des études et de la maîtrise d'œuvre est estimé à 6 180 € net.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération.

Le Conseil,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE - d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,

- de solliciter les subventions de l'Etat et du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d'opération..

PRECISE - que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres.

Plan de financement prévisionnel :

Nature des dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux	25 000,00 €	DETR Conseil Départemental	7 795,00 € 5 000,00 €
Etudes	6 180,00 €	<i>Total subventions</i> Fonds propres	12 795,00 € 13 385,00 €
TOTAL	31 180,00 €	TOTAL	31 180,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

